

POUR UNE APPROCHE DIFFÉRENTIELLE DE LA REPRÉSENTATION DU DISCOURS AUTRE

La Représentation du Discours Autre. Principes pour une description,
par Jacqueline Authier-Revuz, Walter de Gruyter GmbH, Berlin/Boston 2020,
715 pp., ISBN 978-3-11-063727-4; e-ISBN [PDF] 978-3-11-064122-6;
e-ISBN [EPUB] 978-3-11-063738-0; ISSN 2365-2071

<https://doi.org/10.19195/0557-2665.69.22>

L'ouvrage monumental de Jacqueline Authier-Revuz porte sur l'un des aspects fondamentaux du langage naturel : sur le fait métalinguistique reposant sur la propriété de parler de paroles, de prendre l'énonciation comme objet de dire.

Le livre se compose de cinq parties précédées d'un avant-propos ainsi que d'une liste des abréviations et conventions utilisées dans la publication. Trois index (des noms cités, des auteurs et des genres ainsi que des notions) précédés d'une ample bibliographie closent l'ouvrage.

Étant une grande synthèse de travaux étendus sur plusieurs années, l'étude représente un certain parti pris dans la description du champ traditionnellement appelé Discours Rapporté. La prise de position théorique s'exprime surtout dans le choix de l'appellation générique pour nommer les faits métalangagiers. Aussi l'autrice opte-t-elle pour la dénomination Représentation du Discours Autre (RDA) au lieu de parler de Discours Rapporté. Ce choix de dénomination marque en même temps un fort déplacement conceptuel par rapport aux travaux précédents en mettant l'accent sur la perspective différentielle dans la description de la RDA. Son analyse a pour but d'*expliquer* (et non de décrire simplement) les phénomènes observés et d'en prévoir ainsi d'autres. Authier-Revuz essaye de « tenir le monde empirique à distance », de « se décoïncider » de l'observation directe, de « faire un pas de côté » par rapport aux observables pour « comprendre les lois qui les gouvernent » (p. 17). Ainsi, au fil de la lecture, on peut observer une distance très marquée par rapport aux approches dites « textuelles » mettant en avant un *continuum* des formes du DR plutôt que la distinction des formes en *langue*¹.

¹ Il s'agit notamment de travaux comme : L. Rosier, « Entre binarité et continuum, une nouvelle approche théorique du discours rapporté ? », *Modèles linguistiques* XVIII, fasc. 1, 1997,

La première partie de l'ouvrage (« Du Dire sur un dire : une affaire métalangagière », pp. 3–68) décrit donc le concept de Représentation du Discours Autre, le définissant comme lieu d'une activité métalangagière (ou métadiscursive) spécifique du langage naturel. L'autrice distingue nettement dans ce domaine la Représentation du Discours Autre de l'Auto-Représentation du Discours (ARD), laquelle, à l'opposé de la première forme, n'équivaut pas au Discours d'Autrui. Si l'ARD et la RDA relèvent toutes les deux de l'activité métalangagière et représentent une énonciation, la RDA y ajoute encore l'altérité : l'énonciation est représentée comme extérieure au dire en cours, l'énoncé métadiscursif et le discours représenté ne sont pas référentiellement superposés. La définition de la RDA comme « lieu » (ou bien « secteur ») d'une activité spécifique du sujet parlant peut tout de même inspirer quelques questions. À quel type de matérialité linguistique correspond-elle au niveau des pratiques langagières ? À une séquence de texte ? À un énoncé ? À un type de récit (comme chez Gérard Genette, serait-elle « un récit de paroles »)² ? Ou bien à une phrase ? Le modèle proposé prétend expliquer et prévoir toutes les formes de la RDA.

Dans la deuxième partie du travail (« Un dire dans le Dire : plans, enjeux, solutions pour une pluri-articulation », pp. 69–198), Authier-Revuz indique deux statuts distincts du dire représenté : pour elle, il peut fonctionner soit comme *objet*, soit comme *source* (p. 70). Ces deux critères sont de nature logico-sémantique. La parole représentée fonctionnant comme objet du dire (« ce dont on parle ») se prête à la prédication (les cas du DD, du DI et du DIL-bivocal), alors que la parole représentée fonctionnant comme source ne s'y prête aucunement. Cela veut dire que les formes de la RDA comme le DD et le DI ne correspondent point aux formes en « selon A », ce qui avait été amplement discuté par Danielle Coltier ainsi que par Patrick Dendale³. Les traditionnels Discours Direct (DD), Discours Indirect (DI) et Discours Indirect Libre (DIL) servent donc à la prédication d'un fait de discours autre (par exemple : Marie dit que Lucie viendra). Dans le DI, le DD et le DIL dit bivocal, le discours autre, objet du dire, est ce dont on parle (Jean a dit : « C'est nul ». / Jean a dit que c'était nul. / Jean s'interrogeait : tout cela était nul) ; dans le cas de la Modalisation par Discours Autre (MDA), le dis-

pp. 7–16, ou L. Rosier, *Le discours rapporté. Histoire, théorie, pratiques*, Duculot, Paris/Bruxelles 1999, ou encore l'étude de U. Tuomarla *La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*, Academia Scientarium Fennica, Ser. Humaniora 308, Saarijärvi 2000.

² G. Genette, *Figures III*, Seuil, Paris 1972.

³ D. Coltier, « Selon et les verbes de dire : quelques éléments de comparaison », *Linx* 46, 2002, mis en ligne le 25 janvier 2011, consulté le 04 décembre 2018, <<http://journals.openedition.org/linx/99>>, DOI : 10.4000/linx.99 ; D. Coltier, P. Dendale, « La modalisation du discours de soi : éléments de description sémantique des expressions *pour moi, selon moi et à mon avis* », *Langue française* 142, 2004, pp. 41–57 ; D. Coltier, P. Dendale, « Discours rapporté et évidentialité. Comparaison du conditionnel épistémique et des constructions en *selon N* », [dans :] J.-M. Lopez-Muñoz, S. Marnette, L. Rosier (éds.), *Le discours rapporté dans tous ses états : question de frontières ?*, L'Harmattan, Paris 2004, pp. 587–597.

cours autre est *source* du dire, ce d'après quoi on parle (D'après Jean, tout ça est nul / Tout ça est « nul », comme dirait Jean). La MDA peut porter sur le contenu du discours autre (exemple : « D'après Marie, Lucie viendra », c'est donc le cas où le locuteur mentionne la source de son affirmation) ou sur la forme du discours autre (l'exemple « Lucie viendra très certainement, pour parler comme Marie » illustre le cas où le locuteur représente l'origine des mots qu'il utilise). Le premier cas de figure s'appelle la Modalisation en Assertion Seconde (MAS), le second représente la Modalisation Autonymique d'Emprunt (MAE).

Sur le plan énonciatif, une énonciation *E* (en train de se faire) possédant son propre ancrage référentiel et modal peut en intégrer une seconde (*e*) correspondant aux paramètres d'une autre instance énonciative. Ainsi, on trouve trois modes d'ancrage énonciatif du discours représenté (*e*) dans le discours qui l'accueille (*E*), qui est donc un discours en train de se faire :

— des modes à ancrage énonciatif unifié : le discours représenté (*e*) est pleinement intégré dans les paramètres énonciatifs du discours en train de se faire (*E*) : cette caractéristique concerne le DI et la MDA ;

— un mode à deux ancrages énonciatifs différents, hiérarchisés et hétérogènes, se caractérisant par la co-présence des paramètres propres à l'énoncé *E* (énoncé en cours) et des paramètres propres à l'énoncé *e* (énoncé représenté). Cette caractéristique concerne le DD ;

— un mode à ancrage énonciatif partagé, manifesté par la co-présence des ancrages énonciatifs du discours en cours et du discours représenté. Cette caractéristique concerne le Discours Indirect Libre appelé « bivocal ». Authier-Revuz le pose comme une forme originale de la RDA, à côté du DD et du DI, et non comme une forme « mixte » ou « hybride » quelconque (p. 131). Le DIL-bivocal est ainsi le seul mode où la couche primaire de l'ancrage énonciatif (de l'énoncé représenté) peut être « fracturée », avec par exemple des déictiques comme des pronoms personnels renvoyant au locuteur du discours en cours et/ou une modalité énonciative qui est celle du discours représenté.

La troisième partie du livre, intitulée « Trois opérations métalangagières en jeu dans la RDA : catégorisation, paraphrase, autonymisation » (pp. 199–326), examine respectivement, pour dégager leur spécificité en RDA, la catégorisation métalangagière, la (re)formulation paraphrastique et l'autonymisation. Les opérations de catégorisation et de paraphrase concernent tous les modes de RDA. Par contre, l'autonymisation ne concerne que le DD, la Modalisation Autonymique d'Emprunt et le DIL-bivocal. L'autrice souligne et explique la différence entre « l'autonymie stricte » caractéristique du DD et la modalisation autonymique comme « mode dédoublé opacifiant de dire », lequel se réfère aux modes complexes du dire cumulant deux opérations sémiotiques à la fois : dénotative, qui renvoie au monde, et métalinguistique, qui renvoie au signe. Pour celui qui parle, le mot se présente comme « n'allant plus de soi », il n'est plus un simple médiateur entre la réalité des signes et la réalité des objets (des choses), il s'impose comme objet du dire.

Le statut autonome du discours représenté a été fréquemment discuté et débattu. Dans son livre, Authier-Revuz distingue nettement entre l'autonymie et la « textualité-fidélité » en se positionnant très nettement contre les approches qui font de la « textualité » ou de la « fidélité » des propriétés définitoires du DD. Pour elle, on ne peut pas assimiler l'autonymie et la textualité : la première se place *en langue*, au niveau du modèle abstrait de la RDA, et a une fonction différentielle, alors que la seconde s'actualise en discours et relève des pratiques langagières.

La quatrième partie de l'ouvrage, qui porte le titre « Bilan d'étape : Représenter le Discours Autre ? La réponse – en cinq modes – de la langue » (pp. 327–374), présente une structuration différentielle des fondements de la RDA. Chaque mode se trouve caractérisé à partir de la combinaison de trois traits distinctifs, à savoir : le statut sémantique du discours autre représenté, le statut sémiotique du discours autre représenté, et le type d'articulation des ancrages énonciatifs dans le discours en exercice :

— le mode DD se caractérise par la combinaison des trois traits, c'est-à-dire que le discours autre y est représenté sémantiquement comme *objet du dire* (vs *source*), que sémiotiquement, il est le mode *avec autonymie* (vs *sans autonymie*), et que selon le type d'articulation de l'ancrage énonciatif, il est un mode de RDA *avec dualité énonciative* (vs *ancrage unifié ou partagé*) ;

— le mode DI combine le trait sémantique *objet du dire* avec le trait sémiotique *sans autonymie* (il adopte un fonctionnement sémiotique ordinaire) et un ancrage énonciatif *unifié* ;

— le mode MAS représente le discours autre comme *source de l'assertion énoncée, sans autonymie*, donc avec un fonctionnement sémiotique ordinaire et un ancrage énonciatif *unifié* ;

— le mode MAE se définit par le discours autre représenté comme *source* d'un segment de la chaîne énoncée, *avec autonymisation* et un ancrage énonciatif *unifié* ;

— le mode DIL-bivocal se définit comme un mode de RDA combinant le trait sémantique *objet du dire*, le trait sémiotique *avec autonymisation* et un ancrage énonciatif *partagé*.

La cinquième partie du livre (pp. 375–633), « La fonction configurative de la RDA », envisage la RDA dans son rapport au *déjà dit* ou à l'interdiscours dans lequel tout discours se produit. Les préoccupations linguistiques y sont dépassées pour aborder des champs voisins, comme la philosophie et la psychanalyse. Il s'agit de considérer le rôle de la RDA du point de vue de la construction du sujet énonciateur, et d'en caractériser les fonctions. Cette partie du livre est particulièrement riche en contenus et conduit, entre autres, à décrire la RDA au sein des genres de discours. L'auteur distingue par exemple entre des genres de RDA littéraires (comme la parodie, où le discours fonctionne intégralement en référence à un autre discours), des genres de « tenant lieu » d'un autre discours (tel le procès-verbal, par exemple), et des genres exclus de la RDA, comme les dis-

cours de type monologique sans référence à un autre discours (certains manuels scolaires, articles de loi...). Il s'agit bien sûr de modèles idéalisés des genres : un espace variationnel permettant de situer tout discours selon l'étendue de la RDA reste évidemment à envisager.

L'ouvrage est certainement une source abondante et précieuse d'informations sur la RDA dont un compte rendu comme celui-ci ne peut être qu'une modeste esquisse, forcément sélective et réductrice. Les analyses contenues dans le livre sont très inspirantes, illustrées par de nombreux exemples extraits de discours hétérogènes : échanges conversationnels, textes littéraires, articles de presse, etc. La lecture me semble obligatoire pour les linguistes s'intéressant au dialogisme, à la méta-énonciation et aux faits du métalangage naturel.

Elżbieta Biardzka
Université de Wrocław
Faculté de Philologie
elzbieta.biardzka@uwr.edu.pl
ORCID: 0000-0002-5221-0830

L'APPRENTISSAGE INFORMEL DES LANGUES ÉTRANGÈRES : VERS LA DÉLIMITATION D'UN NOUVEAU CHAMP DE RECHERCHES DIDACTIQUES

The Handbook of Informal Language Learning par Mark Dressman
et Randall William Sadler, Wiley-Blackwell, collection *Blackwell Handbooks
in Linguistics*, Hoboken (NJ) 2020, 507 pp., ISBN 978-1-119-47244-5

<https://doi.org/10.19195/0557-2665.69.23>

L'apprentissage informel peut être défini comme toute activité impliquant une recherche de connaissances ou de compétences qui se produit sans imposition de contraintes formelles. Il peut avoir lieu dans n'importe quel contexte et est souvent intégré aux routines quotidiennes ; ses objectifs, contenus, moyens et processus d'acquisition sont déterminés par les personnes qui choisissent de s'y engager ; il peut néanmoins être aussi complètement aléatoire et inconscient. C'est un processus dynamique et complexe extrêmement individualisé.

The Handbook of Informal Language Learning, ouvrage monumental consacré à l'apprentissage informel des langues étrangères (désormais : LE) plus précisément, est le quarantième de la collection *Blackwell Handbooks in Linguistics*. Coordonné par Marc Dressman, professeur d'anglais de l'Université de Khalifa